

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.90
Secrétaire Général: TH. VALIÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

Table with 4 columns: Location (Le Havre, Oise, etc.), Duration (3, 6, 12 months), and Price (Fr. 2.50, 4.50, 8.00).

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul. de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

LES ROUMAINS

La mort du roi Charles I^{er} place au premier plan de l'actualité le peuple roumain qui peut être appelé, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, à jouer un rôle important dans la guerre européenne.

Nos compatriotes qui se rendraient en Roumanie sans connaître à l'avance le pays auraient l'agréable surprise, au terme de leur long voyage, de ne pas se sentir du tout dépaysés, dans les principales villes, Bucarest et Iassy.

C'est au point que dans ce pays où notre littérature est à honneur au plus haut degré on ne trouve presque pas de traductions roumaines d'œuvres françaises; à quel bon puisque chacun peut lire dans le texte original.

Les Roumains ont, en effet, de race latine et il faut remonter bien loin dans l'histoire pour comprendre l'existence de cet îlot latin au milieu des océans slaves et germaniques.

On sait que l'antique empire romain s'étendait jusqu'à Danube; au Nord du Danube et à l'Ouest des Carpathes vivait un peuple guerrier, les Daces.

Les Roumains sont, en effet, de race latine et il faut remonter bien loin dans l'histoire pour comprendre l'existence de cet îlot latin au milieu des océans slaves et germaniques.

On sait que l'antique empire romain s'étendait jusqu'à Danube; au Nord du Danube et à l'Ouest des Carpathes vivait un peuple guerrier, les Daces.

Les Roumains sont, en effet, de race latine et il faut remonter bien loin dans l'histoire pour comprendre l'existence de cet îlot latin au milieu des océans slaves et germaniques.

On sait que l'antique empire romain s'étendait jusqu'à Danube; au Nord du Danube et à l'Ouest des Carpathes vivait un peuple guerrier, les Daces.

Les Roumains sont, en effet, de race latine et il faut remonter bien loin dans l'histoire pour comprendre l'existence de cet îlot latin au milieu des océans slaves et germaniques.

On sait que l'antique empire romain s'étendait jusqu'à Danube; au Nord du Danube et à l'Ouest des Carpathes vivait un peuple guerrier, les Daces.

Les Roumains sont, en effet, de race latine et il faut remonter bien loin dans l'histoire pour comprendre l'existence de cet îlot latin au milieu des océans slaves et germaniques.

On sait que l'antique empire romain s'étendait jusqu'à Danube; au Nord du Danube et à l'Ouest des Carpathes vivait un peuple guerrier, les Daces.

Les Roumains sont, en effet, de race latine et il faut remonter bien loin dans l'histoire pour comprendre l'existence de cet îlot latin au milieu des océans slaves et germaniques.

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la Guerre

12 Octobre. — A notre aile gauche, les attaques ennemies échouent entre Arras et l'Oise.

Au centre, nous progressons sur la rive droite de l'Aisne et dans la région de Verdun. A droite, nous repoussons l'ennemi au Nord de Saint-Dié.

En résumé, sur plusieurs points du front nous avons gagné du terrain. Nous n'en avons perdu nulle part.

EN BELGIQUE
12 Octobre. — Les Allemands n'occupent que le faubourg d'Anvers; vingt-quatre forts résistent avec énergie.

EN PRUSSE ORIENTALE
12 Octobre. — Au Nord-Ouest de Lyck, les Allemands battent en retraite.

EN AUTRICHE-HONGRIE
12 Octobre. — Les Russes ont pénétré en Transylvanie, après avoir traversé la Bukovine.

Roumains dans leur pays d'origine. Mais moins de vingt ans après, la Hongrie, par un odieux égoïsme, en même temps qu'elle devenait l'ennemi de la Roumanie, obtenait à nouveau l'incorporation de la Transylvanie dans ses frontières.

Nous parlerons demain de la Valachie et de la Moldavie qui sont devenues, on le sait, l'actuelle Roumanie.

Les Roumains et la Hongrie
Rome, 12 octobre.

Un télégramme de Bucarest au Messaggero dit que le gouvernement hongrois, désireux de prévenir une insurrection des Roumains de Transylvanie, a annoncé son intention d'accorder l'autonomie de cette province.

Les Roumains de Transylvanie. On dément la mobilisation roumaine et la nouvelle d'après laquelle des troupes seraient massées à la frontière.

La quatorzième année du siècle: date fatidique

Il est intéressant de constater, écrit la Tribune de Genève du 8 courant, que depuis sept cents ans, la 14^e année du siècle a toujours eu pour la France une importance extraordinaire et en quelque sorte, symbolisée les différentes étapes.

1214, c'est Bouvines, mémorable victoire de Philippe-Auguste qui couronne à l'empereur Othon et dont le rétablissement peut être considéré comme l'origine de la gloire nationale et la consécration de la France au moyen âge.

1418, c'est la mort de Philippe le Bel, marquant l'heureuse fin de la féodalité. C'est, en effet, en cette année que fut tué Jacques de Molay, grand-maître et dernier représentant des Templiers dont l'insolente richesse, la fierté et la puissance ne cessaient de menacer et d'amoindrir la formation du territoire.

1418, c'est la paix bienfaisante signée entre la maison de Bourgogne et la maison d'Orléans, marquant le triomphe définitif de l'autorité, après les guerres civiles déchirées par ces deux princes qui, en appelant l'étranger à leur aide, faisaient courir à la France les risques d'une complète destruction et au moment où le roi Charles VI, époux d'Isabelle de Bavière, était privé de raison.

1514, c'est la majorité de Louis XIII, le lit de justice, les fameux Etats généraux, origine de la constitution contemporaine qui devient mettre en lumière l'événement de Luçon, futur cardinal de Richelieu, dont l'administration assura la puissance française du dix-septième siècle.

1713, c'est la paix de Rastadt qui a fixé à peu près les frontières de la France à la fin du glorieux règne de Louis XIV qui devait mourir une année plus tard.

Communiqués du Gouvernement (12 OCTOBRE)

Paris, 15 heures, reçu à 19 heures.

A notre aile gauche
Les actions de cavalerie continuent dans la région de la Bassée, d'Estaires et d'Hazebrouck.

Entre Arras et l'Oise
L'ennemi a tenté plusieurs attaques qui ont échoué, notamment entre Lassigny et Roye.

Au Centre
Nous avons marqué quelques progrès sur les plateaux de la rive droite de l'Aisne, en aval de Soissons, ainsi qu'à l'Est et au Sud-Est de Verdun.

A notre aile droite
Dans les Vosges, l'ennemi a attaqué de nuit dans la région du Ban de Sapt, au Nord de Saint-Dié, il a été repoussé.

Une brigade des fusiliers marins a été engagée pendant toute la journée du 9 et la nuit du 9 au 10 contre les forces allemandes qu'elle a repoussées en leur infligeant de fortes pertes: 200 tués, 50 prisonniers.

Les pertes françaises sont de 9 tués, 39 blessés, 1 disparu.

LES PERTES ALLEMANDES
Copenhague, 10 octobre.

Les 43^e et 44^e listes des pertes allemandes portant chacune 18.000 noms. Le total des pertes allemandes à ce jour est donc de 210.000 tués, blessés et manquants, non compris les pertes bavaroises, saxonnaises et wurtembourgeoises.

Les énormes pertes subies par les Allemands les obligent à supprimer toutes les exemptions.

Le service militaire de l'équipement, manquant d'effets, a donné l'ordre d'enterrer les morts sans uniforme et sans chaussures.

LES ALLEMANDS AUX ETATS-UNIS
Petrogard, 12 octobre.

Un médecin en chef de la Croix-Rouge, arrivé à Petrogard, dit que l'Allemagne, en déclarant la guerre à la Russie, comptait sur les sympathies des Etats-Unis. Mais elle a été déçue.

Il ajoute que de nombreux agents parcourent actuellement l'Amérique en cherchant à influencer l'opinion en faveur de l'Allemagne et publient des articles et des brochures dans ce but.

La tentative faite par l'Allemagne pour trouver de l'argent en Amérique n'a pas réussi.

Le gouvernement des Etats-Unis dément les bruits de nouvelle médiation américaine.

Navires allemands saisis
Malle, 12 octobre.

Les navires allemands Koniginemma et Prinzess-Juliana ont été amenés ici. Le tribunal des prises a aussitôt fonctionné.

Prisonniers allemands et autrichiens
Paris, 12 octobre.

Deux cents mobilisés allemands et autrichiens qui transportaient des bateaux sous pavillon espagnol et italien, ont été faits prisonniers en rade de Cannes.

Des Mots du Kaiser
Rome, 12 octobre.

Selon une lettre du maire de Weimar, du 3 octobre, le Kaiser, s'adressant à ses troupes, aurait déclaré: « Avant que ne tombent les feuilles, nous serons tous de retour dans notre chère patrie ».

Un Truc allemand
On écrit de La Haye:

Pour entretenir en Allemagne l'enthousiasme et la confiance de la population, on s'est avisé non seulement d'annoncer sans cesse des succès qui n'existent pas, mais de montrer le plus souvent possible à la foule des convois de prisonniers. Seulement, les prisonniers deviennent rares; alors on les fait servir autant qu'on peut. L'esprit allemand est fertile en ressources.

A Aix-la-Chapelle, l'état-major dirige des files de trains de prisonniers que la foule accueille avec des hurrahs; ces trains sont agités pendant la nuit sur des lignes de ceinture et reviennent triomphalement pendant le jour.

LES VANDALES

Contre les Cathédrales
Il est certain qu'un des aviateurs allemands avait pour mission de bombarder Notre-Dame.

M. Edmond Haracourt, membre de la Commission des monuments historiques, qui habite aux Fleurs, dans l'île de la Cité, un appartement dont plusieurs baies regardent toute la partie Nord et le chevet de la cathédrale, a pu, dès la première détonation, surveiller très facilement le lancement des projectiles.

D'autre part, quelques instants plus tard, il est allé, accompagné d'un commissaire de police, d'un chanoine de Notre-Dame et de deux pompiers, constater tant sur les toits que dans les alentours de l'église les dégâts produits par les bombes.

Le résultat de cette enquête que le bombardement de Notre-Dame a été bien voulu.

Quatre bombes ont été lancées. L'une est tombée trop tôt, rue Guy-de-la-Brosse; la seconde, s'étant égarée, est venue choir dans la Seine, devant l'Archevêché; la troisième a fait un trou dans le square qui est au chevet de Notre-Dame et à quelques mètres seulement de ce chevet, jetant en tous sens des flammes dont la hauteur dépassa les arbres du square; la quatrième, enfin, toucha le but et le toucha bien, car les dégâts à la cathédrale sont importants.

M. Edmond Haracourt a constaté que six poutrelles de la toiture du transept Nord, couvertes en fort bois de chêne et de douze centimètres d'épaisseur, avaient été brisées. Par certains trous pourrait passer le corps d'un homme.

Une maîtresse poutre de la toiture a été déchirée sur une assez large étendue. Des plombs ont été fondus.

E. fit la vérification qui encadra l'horloge du transept Nord, sur le versant Ouest de la toiture de ce transept, près du châtelet, a été criblée de mitraille.

Le Kaiser, le massacreur de femmes et d'enfants, invoque sans cesse Dieu dans ses proclamations. Mais il déclare la guerre aux cathédrales. C'est sa façon sans doute d'en assurer mieux que nous la conservation.

APRÈS LA CHUTE D'ANVERS
Les Renforts anglais
Londres, 12 octobre.

Le correspondant du Morning Post est resté à Anvers jusqu'à l'entrée des Allemands dans la ville.

Il raconte que les Belges avaient décidé, le 2, de capituler, mais qu'ils avaient repris courage le 3 au matin, lorsque la prochaine arrivée de marins anglais fut annoncée.

Les marins arrivèrent le 4; malgré les fatigues d'un long voyage, ils allèrent néanmoins occuper immédiatement les endroits où la lutte était particulièrement acharnée.

A l'aide de ces renforts, les Belges ont supporté le choc d'une attaque de l'ennemi.

Les obus ont endommagé gravement plusieurs maisons de la ville, mais trois mois seulement ont été incendiés.

Les Forts tiennent toujours
Bordeaux, 12 octobre.

Le ministre de Belgique n'a reçu aucune confirmation du bruit que le roi des Belges aurait été blessé.

Il a déclaré que les Allemands n'occupent que les faubourgs d'Anvers et que les forts des deux enceintes tiennent toujours.

Anvers a l'aspect d'une Ville morte
Amsterdam, 11 octobre.

Le correspondant du journal Algemeen Handelsblad écrit: « Anvers a l'aspect d'une ville morte. Les rues sont désertes. Seuls, quelques rares habitants sortent craintivement de leurs caves, où ils avaient cherché refuge pendant le bombardement. »

En dehors d'eux, on ne voit que des soldats allemands qui, en grand nombre, occupent le centre de la ville.

Le général von der Schutz, commandant allemand de la place, siège à l'hôtel de Ville. Il est assisté dans l'administration civile par le bourgmestre et le Collège échevinal.

Courageuse attitude des Notables
Amsterdam, 11 octobre.

On annonce de source bien informée que mercredi soir, une quinzaine de notables anversois, entre autres MM. Robert Osterrieth, Edouard Banne, Kregelinger, député; Franck, sénateur; Ryckmans, etc., ont tenu une réunion avec les échevins. Au cours de cette réunion, ils décidèrent de constituer un Comité qui, d'accord avec le Conseil municipal, maintiendrait l'ordre, réglerait les secours et soignerait les blessés.

Il fut en même temps décidé que toutes les armes possédées par la population civile seraient remises au Comité, et enfin, qu'en cas d'occupation d'Anvers par les troupes allemandes, les membres de ce Comité se rendraient à la rencontre des ennemis pour fixer les conditions de reddition et pour se présenter comme otages.

Or, on apprend, sans que cette nouvelle puisse être confirmée, que les notables en question, ainsi que M. Despéroux, chef civil de la police et du corps de pompiers, qui est resté à son poste, jusqu'à son dernier moment, ont été arrêtés.

DEUX "TAUBE" ABATTUS

Un Combat d'Aéroplanes
Il y a quatre ou cinq jours les habitants de Heims ont assisté à un étonnant combat d'aéroplanes qui s'est terminé rapidement par la chute de l'avion ennemi.

Le « Taube », dit un Rénais, survolait la ville, à une hauteur de 1.000 mètres, cherchant l'endroit propice où jeter sa bombe. Il n'en a pas eu le temps. Un monoplane français est arrivé en fondre et lui a coupé le chemin de la retraite vers les lignes allemandes. On l'a vu faire un bond formidable au-dessus de l'avion ennemi. Des coups de feu ont été échangés.

Un quart d'heure après, le « Taube », atterrit dans ses terres vives, tombant à pic, à Muizon, à un kilomètre en deçà de Rims. Le mécanicien a été tué sur le coup. Le pilote avait les reins brisés. Il n'a survécu que quelques heures.

Descendu avant d'atteindre Paris
Un Taube, qui, dans l'après-midi de samedi, est passé au-dessus de Viller-Cotterets, se dirigeant sur Paris, a essuyé le feu de nos troupes, et a été abattu près d'Ormy.

L'appareil s'est brisé dans sa chute et les bombes qu'il contenait ont fait explosion. Les deux officiers aviateurs qui le montaient, deux lieutenants, ont été blessés. L'un d'eux, le pilote, est mort; l'autre, qui l'avait entraîné, a été transporté à l'hôpital. Les autres officiers ont été tués sur le coup. Le pilote avait les reins brisés. Il n'a survécu que quelques heures.

Le Loyalisme des Arabes
Le Comité du Havre, de l'Association des Dames Françaises nous communique la belle lettre suivante qu'un caïd de la province de Constantine adressé à son fils en traitement au Cercle Franklin.

Mon cher fils, C'est avec le plus grand plaisir que je t'ai lu ta carte, je l'ai montrée à tous mes amis pour te dire combien je suis fier de ta conduite. Eh bien! mon cher enfant, les miens ainsi que moi prions pour le voir vite guéri, afin que tu puisses retourner sur le champ de bataille pour te venger sur cette race maudite (les allemands), ce peuple sans cœur qui ne possède la moindre notion de justice, ces vaudes qui veulent envahir notre cher France!

Dieu sera juste et aime les hommes bons: tous les Français ont le cœur plein de bons sentiments.

Dieu sera avec la nation juste pour écraser l'Allemagne et la rayeur de la carte de l'Europe.

J'espère que la présente te trouvera rétabli et prêt à repartir pour prouver la valeur des Turcs et montrer à tous les peuples que les Arabes savent défendre leurs bien-aimés.

La France a fait de nous des hommes, c'est le moment où jamais pour nous de nous montrer dignes d'être appelés ses enfants.

Il n'a plus l'âge, ni la force de pouvoir prendre les armes, aller combattre sur la frontière et venger mes frères de 1870, mais j'ose de mon influence pour indiquer à mes frères les Musulmans le chemin pour aller où le devoir les appelle et écraser les sauvages qui ont voulu nous humilier.

Je termine en priant pour la France et criant bien fort: « Vive la France! » et toi, mon fils je t'embrasse.

Signé: KHELESI TOUHAM AHMED CAID. Kia M'Lila (province de Constantine).

Les hommes des services auxiliaires
Le Journal Officiel publie l'arrêté ci-après:

« Tous les hommes des réserves appartenant aux services auxiliaires, qui ne sont pas actuellement sous les drapeaux, seront immédiatement convoqués devant les Commissions spéciales de réforme des subdivisions de régions, ou commentant par les plus jeunes classes, à l'effet d'être examinés et versés, le cas échéant, dans les services armés. »

« Sont dispensés de cette convocation les hommes classés dans le service auxiliaire depuis le premier jour de la mobilisation générale. »

« Ceux des intéressés qui auraient quitté leur domicile sans avoir fait de changement de résidence se présenteront sans délai au commandant du bureau de recrutement le plus rapproché de leur résidence actuelle, munis de leur livret militaire. Ils pourront suppléer à cette formalité, soit par l'envoi sous pli recommandé d'une déclaration de situation audit recrutement, soit en donnant au gendarme de la localité où ils résident les renseignements nécessaires à leur convocation. Dans ce dernier cas, la gendarmerie les signalera d'urgence au bureau de recrutement le plus rapproché, sans opérer ces formalités du changement de résidence. »

« Tous les hommes du service auxiliaire seront alors convoqués par les commandants des bureaux de recrutement devant la Commission spéciale de réforme la plus rapprochée. »

« Les hommes qui n'ont répondu à cette convocation seront indemnisés de leurs frais de voyage dans les mêmes conditions que les exemptés et les ajournés convoqués devant la Commission de réforme par application de l'article 9 de la loi du 7 août 1913. »

« Les Commissions auront à se prononcer sur le passage dans le service armé des hommes qu'elles auront examinés et versés. Elles devront, en outre, donner leur avis sur l'aptitude des intéressés aux différentes armes quand ils n'auront pas précédemment servi. »

Les Engagements dans le corps des sapeurs-pompiers
Bordeaux, 10 octobre.

Sur le rapport des ministres de l'intérieur et de la guerre, le président de la République a signé un décret autorisant des engagements dans le corps des sapeurs-pompiers pour la durée de la guerre.

Ces engagements seront acceptés par les chefs de corps ou par ceux qui en remplissent les fonctions. Ceux qui auront contracté des engagements de cette nature profiteront de tous les avantages conférés par la loi du 31 juillet 1907 et le décret du 1^{er} février 1910.

Ce que peut encore l'Allemagne

La Westminster Gazette apprécie ainsi la situation actuelle des armées :

Le plan stratégique du début de la guerre si souvent annoncé dans les ouvrages militaires allemands, a échoué, et la conduite de la guerre exige maintenant une stratégie nouvelle et une complète révision des estimations primitives des forces en action.

La satisfaction raisonnable que nous inspirent nos progrès jusqu'à présent, n'est pas basée sur des succès fortuits obtenus au jour le jour, mais sur une comparaison de la situation telle que, notre connaissance, les Allemands prévoyaient après quelques semaines de guerre.

Le camp mortel en France n'a pas été frappé, l'armée autrichienne n'a pas rempli la tâche à elle assignée de paralyser les Russes ; il devient journellement moins probable que les Allemands puissent être à même de reprendre l'offensive en France avec un effet formidable, et il est aussi de plus en plus probable qu'ils se trouveront dans la nécessité de rallier toutes leurs forces disponibles pour empêcher l'envahissement de l'Allemagne par les Russes. Sur tout le vaste champ de bataille, il y aura toujours assez d'incidents d'une nature favorable qui permettront aux Français de nouvelles offensives de signaler des victoires pour eux et des défaites pour leurs adversaires ; mais l'aspect général de la campagne dans son ensemble ne peut être ignoré de l'état-major général allemand, et de notre côté, nous possédons les moyens de le contrecarrer, grâce aux abondantes informations que nous ont fournies les écrits allemands avant la guerre.

On pense en Autriche à demander la paix avec la Russie

On mande de Varsovie à la Gazette de la Bourse, de Stuttgart, que plusieurs notables du viennais et de Budapest ont insisté auprès de leur gouvernement sur la nécessité pour l'Autriche-Hongrie d'entamer les négociations de paix avec la Russie. Seule une prompt liquidation de la guerre sauverait l'Empire dualiste de la crise économique se faisant douloureusement sentir.

Méfiez-vous des Escrocs allemands

Nous avons reproduit, hier, sous ce titre, une information parue dans l'Excelsior de samedi dernier ; cette information met en cause la Banque commerciale de Bâle que l'on disait être une banque allemande. Or, nous apprenons de source sûre que cette banque est une banque suisse d'une honnêteté parfaite. La bonne foi d'Excelsior, et la nôtre à sa suite, ont donc été surprises, dont acte.

LE HAVRE

« POUR NOS SOLDATS »

Table with 2 columns: Name and Amount. Lists names of donors and their contributions to the 'Pour nos soldats' fund.

Bois en Nature

Trois de bois, chaussettes de laine, gants de laine, ceintures de flanelle et de laine, concertos de bois.

Nos Blessés

Parmi les instituteurs blessés, nous remercions les noms de : MM. Ducaze, adjoint à Rouen (Michelet) ; Duvall, adjoint à Gournay-en-Bray ; Favre, adjoint à Harcourt ; Mme Institutrice à Anceauville ; Laforge, adjoint à Evreux ; Leclercq, professeur à l'École primaire supérieure de Gisors ; Leclercq, adjoint à Neuville les Dieppe ; Sialiguet, adjoint à Bierville ; Warrier, adjoint au Havre (Gisors) ; etc.

Nouvelle de Prisonniers

Un de nos concitoyens vient de recevoir d'un de ses amis une carte postale, expédiée du Royaume de Saxe, dans laquelle il lui fait part, à la date du 1er septembre, de l'avis suivant : « Après trois jours de bombardement, le Fort de Charlemont s'est rendu. Toute la 25e batterie est saine et sauve. Si possible, faire insérer dans les journaux du Havre et de Rouen, que toute la 25e est vivante et prisonnière. »

Mort au Champ d'Honneur

On annonce la mort de M. le capitaine Haas, de la 120e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, glorieusement tombé le 8 septembre dernier à Courvaivoux (Marne). Le capitaine Haas-Alphonse Haas était né le 8 septembre 1869 à Wissembourg (pays annexé). Engagé volontaire pour 5 ans en 1888, il fut affecté au 79e régiment d'infanterie où il fut sergent en 1891. Il entra alors à l'École militaire d'infanterie. Nommé sous-lieutenant au 103e d'infanterie le 1er avril 1894, il fut promu lieutenant deux ans après et resta au même régiment. Il reçut l'étoile au plus tard le troisième jour et fut tué au 3e d'octobre 1914, le 29 décembre 1914 au Havre.

OBSEQUES DE SOLDATS

Les obsèques de Hippolyte Jacob, caporal au 44e d'infanterie, 23e compagnie, né le 13 juillet 1892 à Lyon (Rhône), auront lieu le 13 octobre, à 7 h. 3/4 du matin, à l'Hôpital Mésillou, n° 1.

Les obsèques du soldat VALLIENNE (Constant), du 112e d'infanterie, domicilié à Lucéville-Bailon (Sarthe), auront lieu le mardi 13 octobre, à 19 h. 1/2 du matin, à l'Hôpital Général, rue Gustave Flaubert, 53 bis.

Les obsèques du soldat HAUPERT (Joseph), du 160e d'infanterie, domicilié à Courtois (Marne), auront lieu le mardi 13 octobre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hôpital Général, rue Gustave Flaubert, 53 bis.

M. Louis Dumoutier, sous-lieutenant au 30e d'infanterie, tué à Tillois le 12 septembre.

M. Marcel Gilles, 22 ans, caporal au 30e d'infanterie, tué à Escarot (Marne), le 6 septembre.

M. Rodolphe Clément, 33 ans, instituteur à Lierpville, soldat au 39e d'infanterie, tué le 8 septembre à Boachy-le-Repos (Marne).

M. Eugène Goupil, d'Elion (Calvados), soldat au 36e d'infanterie, décédé des suites de ses blessures à l'hôpital militaire de Caen.

Citation à l'Ordre du jour : Nous avons vu avec satisfaction que le 228e régiment d'infanterie, dans lequel se trouve un certain nombre de jeunes gens de la Seine-Inférieure, avait été cité, avec le 221e, à l'ordre du jour de l'armée dans les termes suivants :

« 228e et 229e régiments d'infanterie : brillante conduite au feu. Le 17 septembre, ont contribué à repousser l'attaque d'une brigade ennemie en lui faisant subir de grosses pertes et en lui prenant une cinquantaine de prisonniers. (Ordre du 24 septembre 1914). »

Un de nos jeunes concitoyens, M. Robert Siegfried, qui se trouve actuellement en camp de convalescence au Havre, a pris part à cet engagement qui a constitué l'épisode le plus chaud d'un combat de sept jours consécutifs, au cours duquel il a obtenu les galons de caporal.

Les officiers de complément dans l'arrondissement du Havre, et mis hors cadre pour raison de santé avant la mobilisation, sont priés de se présenter dans la plus bref délai à la gendarmerie de leur résidence.

Avis aux Familles des Officiers et Sous-Officiers : DÉLÉGATIONS (Extrait du Journal Officiel du 25 septembre 1914).

Les sommes dues aux délégués sont payées par les soins du Dépositaire des délégués résident dans la garnison du dépôt. En conséquence, la perception des délégués consenties par des officiers ou sous-officiers appartenant au 120e régiment d'infanterie, 228e régiment d'infanterie et 21e régiment territorial d'infanterie sera effectuée à terme échu par les soins du capitaine-trésorier dans ses bureaux de la caserne Kléber le 30 ou 31 de chaque mois, de 10 à 17 heures.

Champ de Mines : La marine prévient les navigateurs que l'avis concernant le champ de mines doit être modifié de la façon suivante : Au lieu de méridiens 10 45 Ouest et 10 40 Est, il convient de lire 10 45 Ouest et 10 40 Est.

Préparation militaire et Tir : Classe 1915. Les jeunes gens de la classe 1915 désirant prendre part aux cours et exercices de tir organisés gratuitement par la Société de tir L'Alsacien, sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible à M. E. Lamy, maison Ph. Marzoff et Co, 24, rue Jules-César, de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures du soir.

Les cours commenceront incessamment.

Concurrence aux Articles allemands et austro-hongrois sur les Marchés étrangers : L'Office national du Commerce extérieur publie, cette semaine, des Documents commerciaux ayant trait à la concurrence à faire aux produits allemands et austro-hongrois sur les marchés suivants : Espagne (région de Madrid) ; Russie ; Danemark ; Royaume-Uni (Irlande) ; Belgique (Congo belge) ; États-Unis (région de Nouvelle-Orléans) ; Afrique occidentale.

Ces indications peuvent être consultées, par les maisons françaises, au siège de la Chambre de commerce du Havre.

Les informations publiées jusqu'à présent, transmises directement à celles des maisons qui en font la demande au directeur de l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Poeydeau, à Paris.

La Reprise des Classes : Ecole de Commerce et d'Industrie, rue du Lycée, 130. Le concours d'admission aura lieu jeudi 19 courant, au siège de l'école, à 8 heures du matin.

La rentrée pour les élèves des 2e et 3e années aura lieu vendredi 16, à 8 heures du matin.

Ecole de Garçons, rue Emile Zola. Le directeur de l'école, M. Emile Zola, a l'honneur d'informer les familles que, malgré l'occupation de son établissement par ses troupes, toutes les classes sont organisées et fonctionnent régulièrement.

Écoles d'Apprentissage : La Préfecture de la Seine-Inférieure est informée par la Préfecture de l'Oise que la fièvre aphteuse a été constatée à Anserville, canton de Méru arrondissement de Beauvais.

Marine : L'Espagne. Le paquebot Espagne, de la Compagnie Générale Transatlantique, a parti de New York le 3 octobre 1914, est arrivé au Havre lundi matin, à 11 h. 35.

Ce navire a ramené en France un groupe important de réservistes.

Le steamer français Médoo, des Messageries Maritimes, dont nous avons signalé l'accident dans le port de Londres, avait à bord un important chargement, estimé à 2,500,000 francs, à destination de l'Orient, avec transbordement à Marseille.

Le chargement serait couvert par une assurance à Londres et la coupe par une assurance française.

Le steamer anglais Eclair, arrivé au Havre le 12 octobre, venant de la Tyne, s'était échoué le 9 octobre à Middle Cross Sand. Des remorqueurs tentèrent vainement de le remorquer ce jour-là ; mais, après 12 à 14 heures d'une partie de son chargement de charbon, une autre tentative fut couronnée de succès. Le navire n'a pas souffert.

Le Feu : Hier après-midi, vers cinq heures, le feu s'est déclaré dans la cave de l'Hôtel d'Angleterre, rue de Paris.

Les pompiers prévenus assistés se rendirent sur les lieux, sous les ordres du sous-lieutenant Reynaud, et se mirent à l'œuvre dans les quelques instants. Les dégâts sont insignifiants.

Mort au Champ d'Honneur

M. le Docteur LEROY, Chirurgien des Hôpitaux, et M. LEROY, ses Parents ; M. Benoît LEROY ; M. René LEROY, ses Sœur et Frère ; M. et M. Léon GY ; M. et M. Henri GY ; M. et M. Auguste KRANTZ, ses Oncles et Cousins ; M. et M. DELACOURT et leurs Enfants ; M. et M. LONGUET et leur Enfant ; M. et M. JEANNE, El-Absidi, Hélène et Christian GY ; M. et M. Léon GY ; M. et M. CAGNIARD, ses Cousins et Cousines ; Les Familles LE CHAPELAIN DURAND, BREGEON, VOSSELY, RICO et DELESQUES ; M. et M. TASSIE ; M. et M. TASSIE, ses Amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Alfred-Henri LEROY Soldat au 30e d'infanterie

tombe glorieusement au champ d'honneur, le 16 septembre 1914, au Pont de Courcy, près Reims, dans sa 20e année.

Et vous prie d'assister au service qui aura lieu le jeudi 15 octobre, à 10 heures 1/2 du matin, en l'église Sainte-Anne.

Priez Dieu pour le repos de son âme. Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation. Le présent avis en tenant lieu. (14.13.2433)

Mort au Champ d'Honneur

M. Jules SIEURIN et M. SIEURIN, née LEROY, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née LESAU-BOUR, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née RE-NEZ ; M. et M. Stanislas GOSSSELIN, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Amédée MAZE, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Henri MAZE ; M. et M. Adolphe SENEAL ; M. et M. Constant LAURENT ; M. et M. SIEURIN, LAMBERT, GOSSSELIN, MAZE, SIBIRAL, SENEAL, AVRIL, ROLLIN, LE ROUX, LESAU-BOUR, REBEL et les Amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Georges LOISEL Soldat au 70e régiment d'infanterie

décédé à Gargy-Ste-Étienne, le 31 septembre, des suites de ses blessures, à l'âge de 23 ans. (24372)

M. Jules SIEURIN et M. SIEURIN, née LEROY, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née LESAU-BOUR, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née RE-NEZ ; M. et M. Stanislas GOSSSELIN, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Amédée MAZE, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Henri MAZE ; M. et M. Adolphe SENEAL ; M. et M. Constant LAURENT ; M. et M. SIEURIN, LAMBERT, GOSSSELIN, MAZE, SIBIRAL, SENEAL, AVRIL, ROLLIN, LE ROUX, LESAU-BOUR, REBEL et les Amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Jules SIEURIN

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé le dimanche 11 octobre 1914, à onze heures du matin, dans sa 70e année.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Mort au Champ d'Honneur

M. le Docteur LEROY, Chirurgien des Hôpitaux, et M. LEROY, ses Parents ; M. Benoît LEROY ; M. René LEROY, ses Sœur et Frère ; M. et M. Léon GY ; M. et M. Henri GY ; M. et M. Auguste KRANTZ, ses Oncles et Cousins ; M. et M. DELACOURT et leurs Enfants ; M. et M. LONGUET et leur Enfant ; M. et M. JEANNE, El-Absidi, Hélène et Christian GY ; M. et M. Léon GY ; M. et M. CAGNIARD, ses Cousins et Cousines ; Les Familles LE CHAPELAIN DURAND, BREGEON, VOSSELY, RICO et DELESQUES ; M. et M. TASSIE ; M. et M. TASSIE, ses Amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Alfred-Henri LEROY Soldat au 30e d'infanterie

tombe glorieusement au champ d'honneur, le 16 septembre 1914, au Pont de Courcy, près Reims, dans sa 20e année.

Et vous prie d'assister au service qui aura lieu le jeudi 15 octobre, à 10 heures 1/2 du matin, en l'église Sainte-Anne.

Priez Dieu pour le repos de son âme. Vu les circonstances actuelles, il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation. Le présent avis en tenant lieu. (14.13.2433)

Mort au Champ d'Honneur

M. Jules SIEURIN et M. SIEURIN, née LEROY, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née LESAU-BOUR, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née RE-NEZ ; M. et M. Stanislas GOSSSELIN, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Amédée MAZE, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Henri MAZE ; M. et M. Adolphe SENEAL ; M. et M. Constant LAURENT ; M. et M. SIEURIN, LAMBERT, GOSSSELIN, MAZE, SIBIRAL, SENEAL, AVRIL, ROLLIN, LE ROUX, LESAU-BOUR, REBEL et les Amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Georges LOISEL Soldat au 70e régiment d'infanterie

décédé à Gargy-Ste-Étienne, le 31 septembre, des suites de ses blessures, à l'âge de 23 ans. (24372)

M. Jules SIEURIN et M. SIEURIN, née LEROY, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née LESAU-BOUR, et leurs Enfants ; M. et M. SIEURIN, née RE-NEZ ; M. et M. Stanislas GOSSSELIN, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Amédée MAZE, ses Enfants et Petits-Enfants ; M. et M. Henri MAZE ; M. et M. Adolphe SENEAL ; M. et M. Constant LAURENT ; M. et M. SIEURIN, LAMBERT, GOSSSELIN, MAZE, SIBIRAL, SENEAL, AVRIL, ROLLIN, LE ROUX, LESAU-BOUR, REBEL et les Amis.

On la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Jules SIEURIN

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, décédé le dimanche 11 octobre 1914, à onze heures du matin, dans sa 70e année.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu le mercredi 14 courant, à 3 heures de l'après-midi. On se réunira au domicile mortuaire, à Océville-sur-Mer, hameau des Quatre-Fermees, près le Calvaire.

H. DESPLANCHE

26, Rue Casimir-Périer, 26 (derrière la Banque de France) LE HAVRE FABRIQUE DE COURONNES FUNÉRAIRES La plus importante de la Région PERLES - CELLULOÏD - MÉTAL - IMMORTELLLES, ETC., ETC. La Maison n'a pas de Succursale

Compagnie Normande

DE NAVIGATION A VAPEUR LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Honfleur and Trouville.

Table with 2 columns: Date and Destination. Shows shipping schedules for Hon